

PROCÈS-VERBAL CONSEIL DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE - 22 JUIN 2017

Présents :

Mme SOUILLOT : directrice de l'école maternelle

M. CAZORLA : directeur de l'école élémentaire

Mme PÉRICAUD, Mme REUFLY, Mme VÉ : enseignantes

Mme DORIER, Mme DUCRET, Mme GUILLEMIN, M. LAPORTE, Mme MESSELOT, Mme ROUSSEAUX : délégués des parents d'élèves

M. NOEL : maire d'OsloM

Mme THEVENOT : adjointe au maire, déléguée aux affaires scolaires

Mme RATEAU : déléguée départementale de l'Éducation Nationale (DDEN)

Absents excusés :

M. CLÉMENT, M. LORAIN, M. BERTHOUBE : délégués des parents d'élèves

La séance est ouverte à 18h00.

1. Validation du procès-verbal du conseil d'école élémentaire du 13 février 2017

Le PV est validé.

2. Budget accordé par la mairie pour le fonctionnement des écoles

École élémentaire : 51 € par élève + 100 € / classe, montant total 3417 €.

École maternelle : 49 € par élève + 100 € / classe, montant total 1817 €.

Cet argent est utilisé pour l'achat de fournitures et manuels scolaires, de consommables, d'abonnements à des magazines pour les élèves.

3. Coopératives scolaires

École élémentaire :

La coopérative dispose de 715,55 € au 22 juin 2017.

Entrées d'argent : 1659 € qui proviennent de la vente des portraits et photos de classes, ainsi que d'Ambiance et Loisirs (remboursements de diverses dépenses).

Dépenses : 1303,38 € à l'occasion de sorties scolaires (bus), achat de matériels, participation au cross de Chatenoy-en-Bresse

École maternelle :

Entrées d'argent : 870 € : qui proviennent des cotisations des familles (263 €), de la vente des portraits (163 €) et photos de classes (96 €), et de la vente des fromages (348 €).

Dépenses : achats pour activités cuisine, fête des mères, fête des pères, fleurs horticulteur M. Vion (278,50 €), animation astronomie (110 €), bus pour sortie à Gergy (147 €). Dépense à venir : goûter pour les lecteurs en classe de CE1/CE2.

4. Rentrée scolaire 2017-2018

École élémentaire :

La rentrée des élèves aura lieu le 4 septembre à 8h45. Le portail sera ouvert, les parents pourront accompagner leur(s) enfant(s) dans la cour de l'école.

Le calendrier des vacances scolaire peut être consulté sur internet : <http://www.education.gouv.fr/>

Effectif : 69 élèves (contre 71 pour la rentrée 2016-2017). Répartition des classes :

- CP/CE1 : 21 élèves (14 CP, 7 CE1) enseignante Mme REUFLY
- CE1/CE2 : 20 élèves (4 CE1, 16 CE2) enseignante Mme PÉRICAUD
- CM1/CM2 : 28 élèves (17 CM1, 11 CM2) enseignant M. CAZORLA

La répartition des élèves de CE1 dans la classe de Mme REUFLY ou celle de Mme PÉRICAUD s'effectuera selon plusieurs critères : maturité, difficulté scolaires, autonomie, équilibre filles/garçons, affinités des élèves... La liste des élèves sera affichée le 1^{er} septembre 2017.

École maternelle :

La fermeture d'une classe a été actée plus tôt dans l'année, compte tenu de la baisse des effectifs. La classe unique PS/MS/GS accueillera 28 enfants : 7 PS, 7 MS, 14 GS. Enseignante : Mme SOUILLOT. L'effectif peut encore évoluer ; le maire a demandé au DASEN (Directeur académique des services de l'éducation nationale) un recomptage des élèves à la rentrée. Un demi-poste d'enseignant pourrait être accordé si les enfants sont trop nombreux.

Mme VÉ quittera l'école maternelle à la fin de l'année scolaire 2016-2017. Toutes les personnes présentes la remercient pour son investissement au cours des 13 années passées à enseigner à Oslon.

M. NOËL rappelle qu'à ce jour il n'est pas prévu de fusion entre les écoles maternelle et élémentaire, et que le projet de RPI est abandonné. Par ailleurs, à ce jour, toutes les nouvelles demandes de dérogations pour accueillir, dans les écoles d'Oslon, des enfants habitant à l'extérieur du village ont été acceptées par le maire.

Difficultés scolaires :

Un élève s'est vu proposer un maintien dans son niveau actuel. D'autres élèves n'ont pas acquis l'ensemble des compétences attendues pour passer dans la classe supérieure ; un cours adapté à leur niveau sera organisé l'année prochaine.

Les enseignants demandent aux parents d'être attentifs à la scolarité de leur(s) enfant(s) : assiduité, réalisation des devoirs...

A noter que durant l'année scolaire 2016-2017 un enfant a suivi une partie des cours en GS et l'autre partie en CP.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) seront reconduites l'année prochaine. Elles se dérouleront selon des modalités qui seront communiquées en début d'année scolaire.

Intervenants :

Le contrat de M. LEMAÎTRE (emploi vie scolaire, durée 2 ans) est arrivé à son terme. Une demande a été faite pour le renouveler pour une année supplémentaire. Outre les tâches administratives, il peut prendre en charge un petit groupe d'élèves, comme il l'a fait avec les CE1/CE2 (aide à la lecture).

Mme SOUILLOT et M. CAZORLA ont bénéficié chacun cette année d'une journée de décharge par mois. Durant cette journée, M. NUSSBAUM prenait en charge leur classe. Cette aide a été appréciée, bien qu'elle soit jugée insuffisante pour l'école élémentaire

Une demande d'AVS a été faite pour aider un enfant en situation de handicap.

4. Activités réalisées et à venir

École élémentaire :

Date	Classe	Activité	Financement
Mars	CP/CE1	Théâtre marionnettes « Sur la corde raide » à St Marcel (Réservoir)	Grand Chalon
Mars	CE1/CE2	Comédie musicale « L'enfant et les sortilèges » à Chalon (théâtre du port nord)	Ambiance et loisirs
Mars	CM1/CM2	Défi « calcul@TICE » (calcul mental) avec le collège de St Marcel (binômes CM2/6 ^{ème})	
Mars	CM1/CM2	Rédaction d'un article pour un journal numérique collaboratif (participation de 10	

		écoles de Saône-et-Loire). Les élèves ont rencontré le maire et rédigé un article sur les élections.	
Avril	école	Participation au cross de Chatenoy-en-Bresse	Coopérative scolaire
Avril	CM1/CM2	Printemps des sciences. Expériences avec Thomas PESQUET et le CNES.	
Mai/juin		Cycle piscine avec l'école de Lans (partage des frais de bus).	Ambiance et loisirs
Juin	CM2	Visite du collège de St Marcel. Transport assuré par des parents d'élèves (merci à eux).	
Juin	CP/CE1	Visite grotte de Baume les Messieurs + cirque Pinder à Lons-le-Saunier	Ambiance et loisirs + 2 € / enfant
28/06/17	CP/CE1	Demi-journée d'intégration des futurs élèves de CP.	
Juin	CE1/CE2	Visite de l'éco-musée de Pierre de Bresse	Ambiance et loisirs + 2 € / enfant
30/06/17	CM1/CM2	Vente solidaire de cartes postales au profit de l'association « action contre la faim »	
Juin	CM2	Cycle vélo. Sortie prévue sur la voie verte.	
Juin	CM2	Cour d'Allemand (1 séance).	
10/06/17		Fête des écoles organisée par Ambiance et loisirs.	Ambiance et loisirs
17/06/17	CM2	Baptême de l'air (aérodrome de Champforgeuil)	Ambiance et loisirs
27/06/17	CM2	Rencontre sportive inter-degrés CM2/6 ^{ème}	Coopérative scolaire
05/07/17	CE1/CE2	« Goûter-apéro » pour les lecteurs	Offert par l'école maternelle

Note : en période de canicule, les activités sont aménagées (arrêt du foot, activités réalisées dans les endroits ombragés...). Compte tenu de la présence de manganèse dans l'eau suite à des travaux sur le réseau de distribution d'eau potable, la mairie met des bouteilles d'eau à disposition des écoles, de la garderie périscolaire et de la bibliothèque. M. NOËL rappelle que l'eau du robinet, même colorée, reste potable.

École maternelle :

Date	Classe	Activité	Financement
09/12/17	PS/GS/MS	Spectacle de cirque qui fait suite aux ateliers.	Ambiance et loisirs
14/12/17	PS/GS/MS	Sortie cinéma au petit théâtre de la rue aux Fèves (Chalon).	Ambiance et loisirs
16/12/17	PS/GS/MS	Fête de Noël avec venue du père Noël, cadeaux aux enfants.	Ambiance et loisirs
Mars/avril	MS/GS	Cycle piscine. Participation des PS à la dernière séance en présence du conseiller pédagogique.	
17/03/17	PS/GS/MS	La Société Astronomique de Bourgogne est venue avec un planétarium gonflable, installé dans la salle de motricité. Séance d'environ une heure par classe. Séances adaptées aux enfants, avec travail préparatoire des enseignants. Les CM1/CM2 ont été invités.	Ambiance et loisirs
24/03/17	PS/GS/MS	Carnaval sur le thème de l'espace. Merci aux parents d'élèves, à la mairie, à Ambiance et loisirs (gâteaux et boissons, prêt de la salle polyvalente, rangement...). Les parents sont venus nombreux assister au spectacle des enfants.	

11/04/17	PS/GS/MS	Visite des serres de M. et Mme VION. 3 ateliers : salades, courgettes, fleurs. Les enfants sont repartis avec une salade offerte par M/Mme VION et une pensée achetée par l'école. Merci à M/Mme VION qui accueillent les enfants tous les ans.	Coopérative scolaire (pensées)
Juin	MS/GS	Cycle rollers (prêtés par M. PERREAU)	
10/06/17		Fête des écoles organisée par Ambiance et loisirs.	Ambiance et loisirs
16/06/17	PS/GS/MS	Voyage à Lyon : parc de la tête d'or (matin) et visite de l'aquarium (après-midi).	Ambiance et loisirs
21/06/17	PS/GS/MS	Intervention de M. BOURDON. Présentation véhicules de pompier, équipements... Merci à M. BOURDON.	
22/06/17	MS/GS	Sortie à Gergy. Rencontre des correspondants, jeux, pique-nique (classe de Mme BROCHET).	Coopérative scolaire
28/06/17	GS	Découverte du CP par le GS (échange GS/CP)	
03/07/17	PS/GS/MS	Accueil des correspondants de Gergy à Oslon.	
05/07/17	PS/GS/MS	« Goûter-apéro » pour les lecteurs du CE1/CE2.	Coopérative scolaire

Note : attente des plannings de la piscine pour l'année scolaire 2017-2018. La classe s'y rendra si cela est possible.

Durant toute l'année, les enfants sont allés une fois par mois à la bibliothèque. Les parents sont invités à s'y rendre, notamment pour y découvrir les expositions préparées par les bénévoles à partir des productions des enfants. Exposition actuelle : plantes, fleurs. Merci aux bénévoles qui réalisent des animations tout au long de l'année.

Bravo aux ATSEM pour le travail réalisé avec enseignants et enfants. Brigitte a repris le travail à mi-temps, complété par un mi-temps d'Emilie. Merci au maire.

Merci également aux parents qui participent aux sortie et activités scolaires, sans qui elles ne pourraient avoir lieu.

Merci enfin à Ambiance et loisirs qui a permis, cette année encore, de financer de nombreux projets pour les enfants.

5. Décloisonnement

PS/MS : EPS avec M. CAZORLA le mercredi matin // CM1/CM2 : activité chant avec Mme SOUILLOT

Note : Les vélos sont difficiles à transporter à cause de leur poids, du coup l'activité se déroule dans la cour. Ils rouillent car ils restent entreposés dehors. Les enseignants réitèrent leur demande pour qu'une solution soit trouvée. M. le maire va à nouveau étudier la question.

GS : informatique avec Mme SOUILLOT

CP/CE1 : anglais avec Mme PÉRICAUD le mercredi matin // CE1/CE2 : jeux de lecture avec Mme REUFLY

6. École numérique

Le livret scolaire unique (LSU), présenté cette année, il accompagnera la scolarité des enfants du CP à la terminale. Il sera remis fin juin aux parents, qui pourront à terme le consulter directement sur internet. Le livret permettra notamment au collège d'avoir une vue sur les enfants en cycle 3 (CM1/CM2).

Un livret semestriel a été réalisé cette année ; la périodicité sera trimestrielle à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Les élèves de CM1/CM2 ont à leur disposition des tablettes numériques jusqu'à la fin de l'année.

Les deux ordinateurs portables (classes de CP/CE1 et CE1/CE2) ont été volés en mars. Ils n'ont pas encore été remplacés malgré la déclaration faite aux assurances.

7. Rythmes scolaires

Pour les enseignants, le rythme de travail à 4 jours et demi en place depuis 3 ans a engendré davantage de fatigue, sans produire les effets escomptés. Excitation et énervement des enfants augmentent au cours de la semaine, et de l'année scolaire. Cela est perceptible dès le jeudi après-midi en maternelle, et le vendredi après-midi en élémentaire. Les enseignants passent plus de temps à mobiliser l'attention des enfants et moins de temps à enseigner. Certains PS ne viennent pas à l'école le mercredi matin car ils sont trop fatigués. Les enseignants sont favorables au retour à la semaine de 4 jours pour des raisons pédagogiques.

Les parents d'élèves ont été invités à se prononcer sur les rythmes scolaires par le biais d'un questionnaire. Plus de 60 % des répondants sont favorables à la semaine de 4 jours. Toutefois, les délégués des parents d'élèves expriment des inquiétudes quant aux modes de garde qui seront possibles ou proposés le mercredi matin, d'autant plus que le changement de rythme, s'il est entériné, se fait dans l'urgence. Certains parents n'ont pas été informés du possible retour à la semaine de 4 jours.

Le maire s'interroge sur les conséquences liées au passage à 4 jours (organisation et financement de la garderie périscolaire, incertitude quant au maintien des NAP à Oslon du fait que les communes de Lans et Chatenoy-en-Bresse abandonnent les NAP alors que la rémunération des intervenants était partagée entre les communes...).

Le conseil d'école a procédé à un vote :
7 voix pour le retour à la semaine de 4 jours
2 voix pour le maintien de la semaine de 4 jours et demi
4 abstentions

La décision finale appartient au conseil municipal. Si celui-ci se prononce en faveur de la semaine de 4 jours, une demande sera faite en ce sens auprès du DASEN avant le 30 juin. Ce dernier donnera ou non son accord.

M. CAZORLA propose également de raccourcir la pause méridienne comme suit :
Pause de 11h45 à 13h30
Ecole de 13h30 à 16h30
(horaires inchangés le matin)
Cette demande sera étudiée par le conseil municipal.

Les enseignants remercient enfin M. le maire auprès de qui ils trouvent toujours une écoute attentive et constructive. La bonne ambiance entre les enseignants, les parents, la mairie est soulignée par tous.

La séance est levée à 21h05.